

Les emplois des pronoms relatifs

Choisir le bon pronom relatif



Quand on écrit, on peut vouloir utiliser un pronom relatif et ne pas savoir lequel choisir. Pour ne plus hésiter, vous pouvez :

Étape 1 :

- isoler la proposition relative : repérer son verbe et tous les éléments qui en dépendent.

Étape 2 :

- Puis placer **l'antécédent** dans cette proposition relative pour la compléter.

Étape 3 :

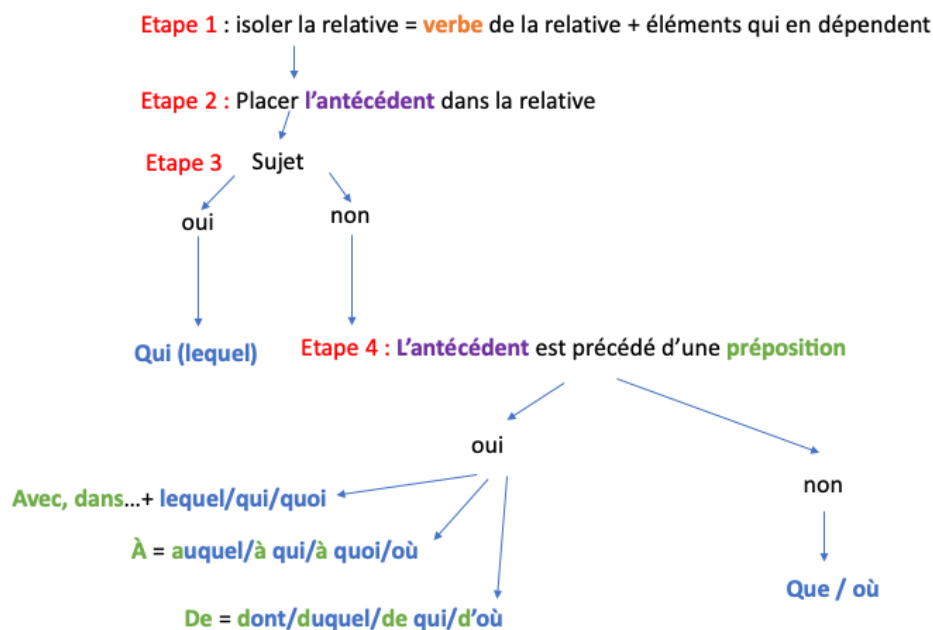
- Regarder si cet antécédent est le sujet de la proposition :
→ si oui, remplacez-le par **qui** en début de proposition (ou éventuellement par **lequel/laquelle/lesquels/lesquelles**, si la relative est un ajout indépendant du reste de la phrase, séparé à l'écrit par une virgule)

Étape 4 :

- Si l'antécédent n'occupe pas la position de sujet dans cette proposition, regardez s'il est introduit par une préposition :
→ Si oui : il faudra selon les cas, soit **dont**, soit **où** soit **Prép + lequel/qui/quoi/où**
→ S'il n'y a pas de préposition, on utilise le pronom relatif **que** ;
Si c'est un moment ou un lieu, on peut utiliser **où**

Dans l'expression du temps, on privilégie **où** par rapport à **que**, sauf après un numéral surtout lorsqu'il est complété avec le mot « fois » :

→ **le premier jour que** je l'ai vu / **la première fois que** je l'ai vu



Par exemple :

- Les résultats de l'examen ____ Lucie a passé hier seront disponibles la semaine prochaine.

Ici, pour savoir quel pronom relatif utiliser,

Étape 1 : on isole la relative, c'est-à-dire le verbe « a passé » avec tous les éléments qui en dépendent :

→ *Lucie a passé hier*

Le verbe de la relative est « a passé » ;

Étape 2 : on place **l'examen** dans cette relative pour la compléter :

→ *Lucie a passé **l'examen** hier*

Étape 3

« l'examen » n'est pas sujet ici, le sujet est Lucie (*qui est-ce qui a passé ? = Lucie*)

Étape 4 : On regarde si une préposition introduit « l'examen »

→ il n'y en a pas, on peut donc utiliser **que** ou **où**

→ « l'examen » n'exprime ni un lieu ni un temps, on ne peut pas utiliser **où**

On utilisera donc le pronom relatif **que**.

On écrira donc :

- Les résultats de l'examen **que** Lucie a passé hier seront disponibles la semaine prochaine.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier que les pronoms relatifs sont corrects, isolez tout d'abord la proposition relative, puis complétez-la avec l'antécédent.

Si cet antécédent est sujet, le pronom relatif sera **qui** ou **lequel/laquelle/lesquels/lesquelles**.

S'il n'est pas sujet, il faut vérifier s'il est introduit ou non par une préposition.

S'il y a une préposition, il faudra choisir entre **dont/où/Prép+lequel/qui/quoi/d'où**.

S'il n'y en a pas, il faudra utiliser **que**, éventuellement **où**, s'il s'agit d'un temps ou d'un lieu.